

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1169 du 21 septembre 2013 | www.libres.org
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1169

EDITORIAL : Ras-le-bol pp. 1-2

CONJONCTURE : Compétitivité : la France continue à décliner pp. 3-4

ACTUALITÉ : La «loi Florange» va encourager les reprises d'entreprises p. 4 - Fin de la politique monétaire «accommodante» ? p. 5 - Un impôt pour ceux qui habitent un logement qui leur appartient p. 5

DEMANDEZ LE PROGRAMME : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

Ras-le-bol

Ras-le-bol fiscal bien sûr. Mais aussi ras-le-bol politique, ras-le-bol social, ras-le-bol sociétal. J'en ai ras-le-bol, vous en avez ras-le-bol ; alors que faisons-nous ?

Le ras-le-bol fiscal est tellement visible et nuisible que Pierre Moscovici lui-même s'en est ému. Il est rare que les vrais alcooliques confessent qu'ils ont trop bu. Mais nous sommes gouvernés depuis quelques décennies par des ivrognes, les uns s'enivrant au gros rouge, les autres au champagne. 48 % de prélèvements obligatoires sur le Produit Intérieur Brut, voilà qui suffit à expliquer le blocage de la croissance, le chômage, la stagnation du pouvoir d'achat. 56 % de dépenses publiques, et une dette « souveraine » de 2.000 milliards d'euros, soit pratiquement à 100 % du PIB : ras-le-bol de ces annonces mensongères sur la sortie de crise.

Le ras-le-bol fiscal a sa traduction politique avec l'incroyable affaire de la pause 2014. Il est vrai que le Président aime prendre la pause devant les caméras. Il se pose désormais en grand menteur, si l'on en croit le Premier Ministre qui, aux dires de sa propre porte parole, aurait eu une parole malheureuse. La pause dans la fiscalité n'est peut-être pas pour demain (qui y croit d'ailleurs ?) mais à quand au moins la pause dans l'incohérence ? A quand la pause dans la diplomatie à géométrie variable, dans la succession de rodomontades et de renoncements ?

Mais j'élargis mon ras-le-bol politique au-delà de la majorité. Ras-le-bol de l'incessante bataille des chefs à l'UMP, tous prêchant l'unité d'un parti trop riche en leaders trop pauvres. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Ras-le-bol (suite)

Ras-le-bol de les voir dans l'impossibilité de bâtir le moindre programme, et de continuer à se réclamer du modèle social français. Ras-le-bol du populisme de Madame Le Pen, qui fait du Vénézuéla de Chavez un modèle de fierté nationale, qui s'en prend à la mondialisation et à la finance, comme naguère Hollande, et qui fait l'apologie de la diplomatie gaulliste, celle qui a trahi l'Algérie française et nous vaut l'invasion aujourd'hui.

Le ras-le-bol social, je l'éprouve à l'examen de la non-réforme des retraites, puisque l'on va traîner encore quelques années le boulet du régime par répartition. Un boulet en forme de bombe qui va nous exploser à la figure. Un allongement de la durée des cotisations en 2037, une hausse des cotisations en 2017, la découverte de la pénibilité du travail : n'en avez-vous pas assez de ces pitreries ? Le ras-le-bol social, je le ressens encore à l'examen de la loi Duflot, monument à la gloire de la lutte des classes et du collectivisme, négation de la propriété et de la responsabilité.

Pourtant, c'est le ras-le-bol sociétal qui m'afflige et m'inquiète le plus. Le mariage pour tous, la réforme pénitentiaire, l'endoctrinement des enfants : voilà trois révolutions tranquilles (à ce jour) qui mènent notre pays à la destruction morale et au totalitarisme, l'une frayant le chemin à l'autre. Oubliées les trois manifestations de plus d'un million de Français. Sous silence l'adoption d'enfants par des couples sans lendemain. Ignorées les protestations de tous les hommes d'ordre et de loi qui savent que la peine diminue le crime. Méprisés les droits des victimes, et renforcée l'impunité des assassins. Minimisé le conditionnement idéologique des élèves, instruits de la théorie des

genres et des valeurs du laïcisme. Effacés les parents et les « déterminismes familiaux ». Hôtes de l'Education Nationale, des millions de jeunes gens et de jeunes filles seront bientôt initiés et affranchis de toute référence morale, porteurs de la pensée unique. Hôtes, otages ou prisonniers, je ne saurais dire. Je demanderai à Madame Taubira, qui s'y connaît en prisons, en familles et en libertés.

Alors, que faisons-nous ? On se révolte ? On se prépare à quoi ?

“ Trois révolutions mènent le pays aux portes du totalitarisme ”

La révolte est la réaction la plus spontanée. Sans doute faut-il dénoncer et combattre toutes ces erreurs économiques, tous ces fléaux sociaux, toutes ces déviations morales. Mais où mène la révolte, une fois l'angoisse et la peur exprimées ? Le péril populiste guette la nation française, il ne propose aucune solution durable et conduit à la haine civile. La révolte est un exutoire passager et dangereux, même si elle s'exprime dans les urnes.

J'en ai ras-le-bol mais je ne me révolterai pas.

*“ Se révolter ?
Non : se préparer ”*

Pour autant je ne suis pas résigné. Car il y a à mon sens mieux à faire. Il faut se préparer et préparer les gens autour de nous à une véritable rupture économique, politique, sociale, sociétale. Elle aussi peut s'exprimer

dans les urnes et elle le fera tôt ou tard, en France comme ailleurs. Mais, en attendant une traduction politique, elle exige la conception et la diffusion d'un message de paix et de liberté. Un message, pas un catalogue fourre-tout de mesures ponctuelles. Tout changement doit s'inscrire dans une logique de liberté et de responsabilité.

Cette attitude est la seule qui réponde réellement au ras-le-bol et qui soit de nature à faire renaître espoir et confiance. L'histoire récente nous montre que l'Amérique a été de retour avec Reagan, que l'Angleterre est redevenue une grande nation avec Thatcher, que l'Allemagne a pris une inflexion décisive avec Schröder, tout comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Suède, etc. Dans chacun de ces cas, ce n'est pas un leader providentiel qui a permis à la société de changer radicalement, c'est la reconquête intellectuelle et le renouveau moral qui ont porté ces leaders au pouvoir, parce que les idées avaient déjà séduit la nation. Aujourd'hui le fossé se creuse entre les pays peuplés d'indignés et de désespérés et ceux où l'optimisme et l'harmonie ont pu renaître.

Les libéraux ont ce privilège de croire à quelque chose de fort, d'éternel et d'universel : la dignité de la personne humaine, le respect de sa vie, de sa liberté et de sa propriété. Sachons faire partager cette foi, sachons nous rencontrer autour d'elle, sachons offrir la seule alternative au ras-le-bol. Qu'en dites-vous ?

Jacques Gareilo

COMPETITIVITE : LA FRANCE CONTINUE A DECLINER

En fonction du calendrier, nous avons donné priorité la semaine dernière aux élections allemandes. Cela ne nous a pas permis de commenter à chaud la publication, le 4 septembre, du classement annuel de la compétitivité établi par le Forum économique de Davos. Depuis des années, la France recule et elle se trouve désormais à une médiocre 23ème place. Cependant une analyse plus détaillée montre que c'est dans certains domaines, comme le marché du travail ou le poids des prélèvements obligatoires, que nous obtenons des notes catastrophiques. On peut sans doute polémiquer sur la fiabilité de ces indicateurs, mais l'essentiel demeure : chez nous c'est l'Etat qui plombe notre compétitivité.

Mesure de la compétitivité ou fantasmes de chefs d'entreprise ?

On peut ne pas aimer le Forum de Davos, avec son côté bling bling, mondain et médiatique, où ce qui importe est d'y être vu. Aucune solution concrète n'en est jamais sorti. Toutefois, lorsqu'on s'éloigne de cette écume médiatique, certaines analyses ne manquent pas de pertinence. C'est le cas de l'indice de compétitivité et d'innovation publié chaque année par le Forum économique mondial, qui permet un classement des pays. L'indice est le fruit d'enquêtes quantitatives et qualitatives, prenant en compte l'analyse des acteurs économiques de chaque pays, à commencer par les chefs d'entreprises (13 000 sont interrogés), mais aussi de nombreuses données chiffrées.

On peut discuter de tel ou tel aspect technique, mais il faut avoir des lunettes idéologiques, en forme de lutte des classes, comme le fait dans le Monde un « économiste », membre du conseil scientifique d'ATTAC, le 10 septembre, pour chercher à démontrer que ce classement reflèterait avant tout les « fantasmes » des chefs d'entreprise et non la réalité. Serait-on plus proche de la réalité en interrogeant sur le sujet les syndicats, CGT en tête ? Faudrait-il prendre l'opinion des « enrayeurs » au sens de Bastiat, c'est-à-dire de ceux qui plombent notre compétitivité ? Sauf à s'enfermer dans une vision marxiste de lutte des

classes, sauf à condamner « l'exploitation par le grand capital », on admettra que les chefs d'entreprise ont quelque pertinence à parler de la compétitivité de leurs entreprises.

La France recule année après année

Le classement global des 148 pays est déjà intéressant en soi. On trouve en numéro 1 la Suisse, puis Singapour, la Finlande, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suède, Hong-Kong, les Pays-Bas, le Japon et le Royaume-Uni. Voilà pour le « top ten ». Viennent ensuite la Norvège, Taïwan, le Qatar, le Canada, le Danemark, l'Autriche, la Belgique, La Nouvelle-Zélande, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. En 21ème place, l'Australie, suivie du Luxembourg et enfin en 23ème rang la France. Nous sommes donc distancés non seulement par de nombreux pays développés, mais aussi par un certain nombre de pays émergents. Et nous sommes talonnés désormais par la Chine, au 29ème rang.

L'analyse dynamique est également intéressante : depuis des années, la France ne cesse de reculer. En 2013, à nouveau, nous avons perdu deux places, puisque nous étions 21ème en 2012, tandis que d'autres pays, dont l'Allemagne, progressent et creusent l'écart avec nous. En deux ans, nous avons perdu 5 places et nous étions 15ème en 2010 !

Pourtant, si l'on entre dans le détail on est frappé par le contraste entre les divers indicateurs, qui sont au nombre de 100. Il y a des domaines où, objectivement, nous nous en sortons bien.

Nous sommes 4e en matière d'infrastructures (on pourrait certes s'interroger sur leur coût), 5e pour les écoles de commerce et de gestion (en général privées, alors que nous ne sommes que 24ème pour l'ensemble de l'enseignement supérieur, qui est largement public). Les entreprises nous placent au 17èmerang pour leur capacité à adopter les nouvelles technologies, ou au 16ème pour leur capacité d'innovation et au 17ème pour leur maturité technologique.

Dans sa hargne contre les entreprises, le représentant d'ATTAC n'y voit que le résultat de l'autosatisfaction des entrepreneurs.

Ce qui va mal : impôts et réglementations

Par contraste, nos résultats sont catastrophiques dans certains domaines. C'est le cas du marché du travail, pour lequel nous ne sommes que 117ème en matière de flexibilité. Pire encore, nous voilà 135ème pour les relations conflictuelles entre entrepreneurs et salariés, et même 144ème (sur 148 !) pour les règles trop strictes encadrant les licenciements. >>

L'enjeu économique des élections allemandes (suite)

Nous n'avons cessé de dire ici même que le problème majeur de l'emploi en France venait du fait que le marché du travail n'était plus un véritable marché. En voici une nouvelle confirmation. Comme le remarque le rapport, « la compétitivité de la France serait renforcée en injectant davantage de flexibilité dans son marché du travail ».

Nous sommes également très mal placés en matière d'imposition et de prélèvements obligatoires. Nous voilà 137ème pour une fiscalité défavorable à l'investissement privé, 135ème pour la dette publique, 134ème pour le taux d'imposition en pourcentage des profits, 127ème pour les incitations fiscales à travailler et 134ème pour les prélèvements obligatoires. Ajoutons une 130ème place pour le poids global des réglementations, et une 137ème pour les réglementations liées au fait d'entreprendre. Nous avons donc le cocktail parfait pour l'échec : fiscalisation à outrance et régulation omniprésente. Et ce n'est pas avec « le pacte de compétitivité » que l'on rompra avec cette situation.

Se désintoxiquer de l'Etat

Bien entendu, c'est cela que le représentant d'ATTAC qualifie de « fantasmes des patrons » et de tous ceux qui rêvent d'une France plus compétitive avec moins de taxes, moins de charges, moins de réglementations. Serait-ce à dire qu'on devient plus compétitif en augmentant les prélèvements et en paralysant les entreprises par une réglementation accrue ?

« L'économiste » d'ATTAC qui s'exprime dans Le Monde n'est pas homme à se démonter et trouve argument dans le soutien que la Commission Européenne apporte au patronat français, puisqu'elle a indiqué que « les salaires ont augmenté rapidement et pesé sur les prix et la rentabilité des entreprises (...). Les rigidités du marché du travail français ont également contribué à l'évolution du coût du travail et ont pu limiter le potentiel d'adaptation de l'économie et les gains de productivité ». Les entrepreneurs et les dirigeants européens, même combat : l'ultralibéralisme. Le Monde ne se grandit

pas en publiant de telles fantaisies.

Si l'on redevient sérieux, on observera que l'analyse de Davos qui incrimine les prélèvements et les réglementations de l'Etat français rejoint un ensemble d'autres analyses. Le classement d'Ernst & Young sur l'attractivité des grands pays pour les investissements allait dans le même sens dès le mois de juin, soulignant le risque de décrochage de la France. De même les indices de liberté économique publiés par Heritage Foundation ou le Fraser Institute sont encore plus sévères pour la France, puisque l'Etat ne cesse de rogner les libertés économiques.

Le déclin français est-il inéluctable ? La France est droguée aux impôts et à la réglementation publique. La France est malade de son Etat. Ce n'est pas nouveau, mais il est temps d'entamer une sérieuse cure de désintoxication.

Jean Yves NAUDET

La « loi Florange » va encourager les reprises d'entreprises

Les entreprises sont sommées de rechercher des repreneurs sérieux, sinon...

Nouvelle attaque contre les entreprises, nouvelle atteinte au droit de propriété. La loi « Florange » doit son nom à la promesse faite par François Hollande aux sidérurgistes de Florange qui ont perdu leur emploi parce que le propriétaire ArcelorMittal fermait le site. Qu'aurait dû faire ArcelorMittal ? Chercher sérieusement un repreneur sérieux.

Désormais, la loi va faire obligation aux dirigeants d'une entreprise en difficulté de chercher un repreneur sérieux avant de fermer un site et de supprimer des emplois. Mais qui peut qualifier la

recherche de « sérieuse » ? Personne en réalité, si ce n'est que les Comités d'entreprise peuvent saisir les tribunaux de commerce qui, eux, peuvent se prononcer sur la qualité de la recherche. Si les juges ne sont pas satisfaits de la méthode employée par l'entreprise, celle-ci sera condamnée à verser une pénalité égale à 20 SMIC mensuels par salarié licencié. Ainsi, la procédure de reprise est-elle sous bonne garde syndicale. Nul doute que désormais les repreneurs, notamment étrangers, vont se bousculer au portillon.

La loi prévoit encore le remboursement des aides publiques reçues par l'entreprise au cours des deux dernières années. Cette sévérité de la loi tranche avec l'indulgence dont bénéficient les banques et organismes d'Etat (comme la Caisse des Dépôts) qui subventionnent à fonds perdus. Si l'Etat se met à récupérer tout l'argent dilapidé, il va certainement devenir riche.

Enfin, on aura constaté une fois de plus que la propriété de l'entreprise est tout bonnement ignorée : la libre disposition de son bien, personnel ou pluriel, n'existe plus en France. •

Fin de la politique monétaire « accommodante » ?

Ben Bernanke quitte la FED. Une occasion de changer de politique ?

Depuis plus de dix ans la FED pratique des taux d'intérêt nominaux très bas (0.25 actuellement), donc les taux réels, qui tiennent compte de l'inflation, sont négatifs : on gagne de l'argent en empruntant. Cette politique, lancée par Greenspan en 2001, a été accentuée avec l'arrivée à la tête de la FED de Ben Bernanke et la crise financière et économique de 2008. La FED a reçu pour mission de la part de la Maison Blanche d'ouvrir largement les vannes du crédit et en particulier de prêter largement au Trésor américain, qui a dû combler des déficits budgétaires allant jusqu'à 50 % du budget : stimulus oblige. Cet apport de liquidités est appelé « quantitative easing », c'est-à-dire assouplissement des règles concernant la quantité de monnaie émise par la FED. Sans

aller jusqu'au purisme des monétaristes, on sait que la masse monétaire en circulation ne devrait pas dépasser une certaine proportion de la masse des transactions réalisées dans un pays, sous peine de provoquer tôt ou tard une inflation.

L'inflation ne s'est pas encore déclarée aux Etats Unis, parce que l'inondation de dollars a été évacuée vers les pays émergents (dont surtout la Chine) et c'est chez eux, comme l'a expliqué Jean Yves Naudet, que l'inflation s'est produite : scénario déjà vécu dans les années 1970.

Voilà pourquoi Ben Bernanke, en mai dernier, avait envisagé de changer de politique. Cette semaine, il est revenu sur son annonce au prétexte que l'économie américaine n'est pas tout à fait rétablie.

C'est sans doute pour annoncer ce que va faire Janet Yellen, actuellement vice-présidente du conseil des gouverneurs de la Fed, qui va le remplacer. Cette keynésienne convaincue ne renoncera pas à la politique accommodante. Alors, faut-il arrêter la production massive de billets verts ? Sans doute, mais les conséquences de l'exit risquent d'être très lourdes : les finances publiques fédérales auront beaucoup de mal à s'en sortir, les taux d'intérêt monteront partout dans le monde et alourdiront le coût des dettes souveraines, les pays émergents risquent de plonger et avec eux la croissance mondiale, les boursiers privés de liquidités calmeront leurs ardeurs. Alors, «exit» l' «exit» ? •

Un impôt pour ceux qui habitent un logement qui leur appartient

Les grands savants du CAE font cette proposition ubuesque au nom de l'égalité

Supposez que vous ayez le privilège d'habiter chez vous, dans un appartement ou une maison dont vous êtes propriétaire. C'est le rêve de beaucoup de Français et les gouvernements successifs n'ont eu de cesse que d'encourager l'accession à la propriété. La crainte d'une retraite réduite a fait également de l'achat d'un logement une garantie pour les vieux jours. Soit. Mais du fait que vous n'avez pas de loyer à payer, vous disposez d'un revenu « en nature », égal audit loyer. Donc quand on établira votre avis d'imposition sur le revenu, on réintègrera le montant de cet avantage dans votre revenu imposable.

Blague du 1er avril ?

Point du tout : proposition très scientifique du Centre d'Analyse Economique, un de ces machins qu'adorent les hommes politiques, créé par Lionel Jospin en 1997 sur le modèle américain du « Board of Economic Advisers », composé d'économistes éminents qui donnent leur avis (souvent critique) sur la politique du Président en exercice. Mais le drame en France c'est que les économistes éminents sont rares dans notre pays. On fait ce qu'on peut avec ceux qu'on a !

Quel est l'argument foudroyant de la présidente Madame Bénassy-Quéré, qui est allée remettre le rapport du CAE au Premier Ministre la semaine dernière ? Les locataires ne bénéficient pas d'un tel avan-

tage en nature et sont donc traités différemment des propriétaires. Comme le choix entre être locataire ou propriétaire relève de la vie privée, l'Etat, dit-elle, n'a pas à peser sur ce choix, et doit mettre fin à l'exemption dont bénéficient les propriétaires. La proposition rétablit égalité et justice, cqfd.

Sachez cependant que si l'argumentation est risible, l'idée de l'impôt sur le logement n'est pas nouvelle. Elle avait été évoquée par Thomas Piketty, éminent économiste du Parti socialiste, ainsi que par d'autres penseurs de l'OCDE. Cet impôt existe en Suisse mais il n'y a pas d'impôt sur la fortune. C'est pourtant la seule idée à ne pas retenir de la fiscalité suisse. •

Demandez le Programme

« L'exception française » est un puissant argument contre toute réforme profonde dans notre pays. Les partisans du statu quo avancent toujours l'idée que ce qui a réussi ailleurs ne peut être fait en France. Mais savent-ils ce qui s'est fait ailleurs ? Je me propose de le leur rappeler et de les interroger ensuite : pourquoi pas en France ?

Jacques Garello

Tous les systèmes de répartition en crise

Tout d'abord, il n'y a pas d'exception française en matière de crise. Il n'est pas pire mensonge que de prétendre que notre pays a traversé les dernières années bien mieux que la plupart des pays étrangers. Certes, il y a la Grèce, le Portugal, l'Espagne ou l'Italie mais, en dehors du « club Méditerranée », la plupart des pays de l'OCDE s'en sont mieux sortis que nous.

Il y a d'abord ceux qui ont visiblement échappé à la crise : Canada, Nouvelle Zélande, Australie, Chili, Luxembourg, Suisse entre autres. Ils ont en commun d'avoir adopté la capitalisation depuis plus de vingt ans.

Il y a ensuite ceux qui avaient amorcé la transition avant la crise. Ils commencent à en toucher aujourd'hui les dividendes, c'est le cas de la Grande Bretagne, des Pays Bas, de la Finlande, de la Slovénie, des pays Baltes.

Enfin, une troisième vague de réformes systémiques a concerné nombre de pays, comme ce fut le cas en Suède, Allemagne, Pologne, voire Italie.

Seule l'administration américaine d'Obama va en sens inverse et essaie de rompre avec la capitalisation pour aller vers le

système public de santé et de retraite – mais l'affaire n'est pas dans le sac à cause de l'opposition du Congrès.

Ce tour d'horizon montre que le même diagnostic a été posé partout : échapper à la faillite du système public par répartition. Mais le traitement a-t-il été le même ?

Les tendances générales des transitions à l'étranger

En effet, il y a des évolutions comparables dans les réformes lancées et réussies à l'étranger. Partout on est passé :

De la répartition à la capitalisation : la répartition n'occupe plus qu'une place résiduelle dans le dispositif des retraites.

De l'obligatoire vers le volontaire : les assurés ont le choix entre rester dans le système public obligatoire ou adhérer au nouveau système.

Du public vers le privé : on échappe aux décrets de l'administration pour adopter une logique assurantielle, les contrats et comptes d'épargne-retraite sont librement conçus et conclus.

Du monopole à la concurrence : le monopole public sur le retraites est donc brisé, et la concurrence s'instaure entre assureurs, fonds de pension et

autres organismes financiers.

Du budgétaire au financier : l'avenir des retraites ne se joue plus dans le cadre des finances publiques, mais sur les marchés financiers.

Au-delà de ces principes généraux, la technique qui accompagne la transition consiste à organiser un glissement progressif entre trois piliers :

Le premier pilier est celui d'une retraite publique par répartition, il est appelé à disparaître totalement ou à demeurer en qualité de « filet social ». A son sujet, il est à remarquer que beaucoup de pays ont glissé d'un régime de retraites « à pensions définies » vers un régime « à cotisations définies » : dans le premier cas l'organisme public s'engage sur un montant de pensions, dans l'autre sur un montant de cotisations : l'assuré ne saura ce qu'il touchera qu'au moment de la liquidation de sa pension – et il n'aura pas à se plaindre !

Le deuxième pilier est celui d'une retraite complémentaire, qui dans certains pays est obligatoire et par répartition (comme ARRCO et AGIRC en France), dans d'autres volontaire et en capitalisation. La tendance est d'aller vers ce dernier type de complémentaire.

Le troisième pilier est celui de la capitalisation, volontaire et presque toujours privée. C'est celui qui doit progressivement se substituer aux autres et surtout au premier pilier chancelant. Il est en train de se développer dans une trentaine de pays de l'OCDE.

Les choix nationaux

En pratique, aucune transition ne ressemble à une autre, il n'y a pas un « modèle » à vocation universelle. Les choix seront souvent politiques mais ils dépendent aussi de la santé économique du pays et de la situation financière des caisses de retraite. Par exemple, les pays d'Europe Centrale et de l'Est ont « bénéficié » de partir de zéro, les retraites promises par les régimes communistes n'ayant jamais été versées.

La transition peut être courte (une génération) ou longue (trois générations) : le Chili a fait très vite, on le sait.

Elle peut être obligatoire ou laissée au choix des assurés. En Angleterre la moitié des assurés ont volontairement quitté le système public.

Elle peut être proposée à tous les assurés ou seulement à certains, par exemple en fonction de l'âge, de l'activité professionnelle.

Elle laisse toute liberté à la création et à la gestion des fonds de pension ou elle impose des normes (comme en Allemagne, Suède, Pologne et tous les pays à retraites « notionnelles ») et fixe la composition des portefeuilles.

Elle s'accompagne ou non d'un

« filet social » pour les retraités les plus dépourvus.

Ces variations sur un thème commun appellent de la part des réformateurs sincères une pleine conscience des choix à effectuer. Certes il y a l'embarras du choix, mais en France il semble que l'on ait plutôt le choix de l'embarras.

Et en France ?

Pourquoi le débat sur les retraites en France occulte-t-il tout ce qui se fait à l'étranger ? Une étude minutieuse devrait permettre aux gens chargés de la retraite de puiser des idées, quitte à les adapter au contexte politique, économique et financier français. Mais il n'en est rien et on ne sort guère de l'arsenal des mesures « paramétriques » habituelles : âge de la retraite, durée et taux des cotisations, calcul des pensions, fiscalité nouvelle, etc.



Ignorance, ignorance

J'ai à plusieurs reprises évoqué les raisons de cette « exception française » :

- Ignorance de la plupart des salariés de ce qu'ils payent pour leur retraite.

- Ignorance de ce qu'ils perdent et perdront avec la répartition.

- Ignorance de ce qu'ils pourraient gagner avec la capitalisation.

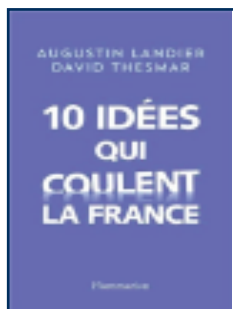
- Opposition de ceux qui risquent de perdre leurs privilèges en cas de réforme significative.

- Désir des gouvernements de ne pas provoquer des oppositions violentes : c'est la « tyrannie du statu quo ».

- Peur d'une crise financière.

- Peur d'un saut dans le vide et reste de confiance irraisonnée dans l'Etat.

Finalement, je pense que beaucoup de Français sont résignés. Ils ne se font aucune illusion sur ce qui les attend, mais ils pensent ne pas pouvoir échapper à ce funeste destin. Vous allez vous faire arracher une dent : vous acceptez d'avoir mal. Mais arracher une dent permet sans doute d'en finir avec des douleurs et des gênes insupportables à la longue et donne l'espoir de ne plus retourner de si tôt chez le dentiste. La transition, même en douceur, implique des sacrifices, il faut payer un peu plus aujourd'hui pour perdre bien moins ou gagner bien plus demain. Une fois la transition réalisée, le cauchemar des retraites aura disparu. •



10 idées qui coulent la France

A.Landier et D.Thesmar

Les économistes Augustin Landier et David Thesmar publient un essai d'une grande lucidité qui devrait faire (au moins) réfléchir ceux qui mènent la politique économique de ce pays.

Il y a comme une obstination à nier la réalité en France. En tout cas, c'est un comportement adopté par la plupart des hommes politiques.

Les causes de nos malheurs sont très bien connues. Alors pourquoi s'obstine-t-on à choisir les mêmes remèdes qui n'ont jamais marché ? On veut réindustrialiser le pays alors que l'avenir est dans les services. On a la nostalgie – les réminiscences du marxisme – des usines et des fabriques alors que l'économie des pays riches repose de plus en plus sur les bureaux, les laboratoires et les universités. On veut sauver l'agriculture à coups de milliards ponctionnés à travers des impôts de plus en plus élevés.

Pourquoi cette obsession de l'industrie ? Parce qu'on envie la réussite des pays émergents dans ce domaine, mais aussi parce qu'on n'aime pas vraiment le libre-échange. Raisonnablement imparable : pourquoi acheter ailleurs ce qu'on pourrait fabriquer ici ? Même si cela coûte trois fois plus cher ! Penser que la politique industrielle pourrait sauver l'emploi montre la méconnaissance totale de l'économie contemporaine. Mieux vaudrait laisser la recherche se développer, comme ailleurs, et accorder une place plus importante aux scientifiques et aux entrepreneurs dans le processus décisionnel.

De même, on continue à croire que c'est l'Etat le plus à même de mener une politique économique. Ce culte de l'Etat (et des pouvoirs publics) a été ravivé par la crise, mais il a toujours été honoré sous les précédents gouvernements. Confier à l'Etat les rênes économiques du pays, c'est donner un pouvoir absolu aux fonctionnaires de Bercy qui décident de la fiscalité et des réformes à faire. La plupart de ces hauts fonctionnaires n'ont jamais travaillé dans des entreprises privées, mais ils prétendent savoir ce qui est bon ou non pour elles. C'est comme si l'on demandait à une hôtesse de l'air de piloter un avion.

Après l'Etat, un autre article de foi quasi-religieuse est la construction européenne. Mais cependant les exigences européennes semblent démesurées, et on les oublie, comme on oublie que la très grande majorité de nos partenaires européens ont fait de vraies réformes libérales et ne cachent pas leur choix pour la libre entreprise et le libre échange.

Ceux qui nous gouvernent se méfient du marché suspect d'imposer la « dictature du court-termisme ». Nos auteurs, chiffres à l'appui, démontrent qu'il n'en est rien. Mais répandre l'idée que le marché est défaillant est le prétexte pour faire confiance à l'Etat, ses administrations et ses relais, comme la Banque publique d'investissement.

Enfin et non le moindre, on hait la concurrence et on plaide pour une gouvernance mondiale. Toutes ces idées qui coulent la France semblent enracinées dans l'imaginaire de la classe politique. Les auteurs ont tout à fait raison de les démolir...

Bogdan Calinescu

A.Landier et D.Thesmar, 10 idées qui coulent la France, Flammarion, 2013

C'est la rentrée et l'Aleps lance un appel à la mobilisation de ses lecteurs pour poursuivre son oeuvre, la diffusion des idées de la liberté et le progrès social.

Mobilisez-vous Soutenez-nous

Dans cet esprit, nous vous proposons un engagement de nature à joindre l'utile à l'agréable en vous procurant des ouvrages et DVD de nature à vous renforcer dans vos convictions libérales et, au delà, qui vous aideront à convaincre autour de vous.



Si vous détenez déjà ces ouvrages, vous pouvez aussi nous demander de les adresser à vos parents, amis et voisins. Vous trouverez un bulletin de commande au dos du bordereau d'envoi de cette lettre.

Engagez-vous Abonnez-vous

Nous vous proposons encore de soutenir l'Aleps en abonnant ceux de vos proches, parents et amis, qui ne connaissent pas encore la Nouvelle Lettre et le Bulletin de l'Aleps.

Comme je l'ai déjà dit, l'heure est grave pour notre pays et pour notre société. Notre commune éthique est de nous conduire en citoyens responsables et de défendre les valeurs de liberté, compréhension, dont l'arrière plan spirituel et moral est incontournable. L'Aleps est là pour vous y aider.

Jacques Garelo